« LE DISCOURS JOURNALISTIQUE : ENTRE CONTRAINTES DISCURSIVES ET POLYPHONIE ÉNONCIATIVE »

Demba Thilel DIALLO
Maître-assistant en Linguistique du discours (IFE/UCAD)
dembathilel.diallo@ucad.edu.sn

Fatou GUEYE Maître Assistant en Linguistique du discours (FLSH/UCAD)
fatou.gueye@ucad.edu.sn

Résumé

Cet article interroge la trame constitutive du discours de presse, en tant que forme discursive soumise à un ordre du discours (Foucault) qui impose des contraintes spécifiques de production, de circulation et de réception. À partir d'un corpus de textes journalistiques, l'analyse met en lumière la pluralité des voix à travers des formes telles que le discours rapporté, l'interview ou encore le pseudo-dialogue. Par une analyse qualitative d'un petit corpus, l'étude montre comment le journaliste agence ces voix selon une logique d'énonciation orientée, où la forme sert la production d'un sens cadré. Le discours journalistique apparaît ainsi comme un espace structuré, régi par des normes discursives qui organisent un rapport entre forme et sens, tout en feignant la neutralité.

Mots clés : analyse du discours, journalisme, discours de presse, énonciation, règles.

Abstract

This article examines the constitutive framework of press discourse, as a discursive form subject to a discourse order (Foucault) that imposes specific constraints on production, circulation, and reception. Drawing on a corpus of journalistic texts, the analysis highlights the plurality of voices through forms such as reported speech, interviews, and pseudo-dialogue. Through a qualitative analysis of a small corpus, the study shows how journalists organize these voices according to a logic of oriented enunciation, where form serves the production of a framed meaning. Journalistic discourse thus appears as a structured space, governed by discursive norms that organize a relationship between form and meaning, while feigning neutrality.

Keywords: discourse analysis, journalism, press discourse, enunciation

Introduction

Le discours journalistique est un objet d'étude privilégié pour l'analyse du discours. Ce genre discursif, qui se caractérise par sa fonction d'information, est aussi un produit d'une forme langagière qui répond à des impératifs de lisibilité, de clarté et d'impact. Il se distingue ainsi par des codes formels bien définis et des dispositifs qui orientent non seulement la hiérarchisation de l'information, mais façonnent également la réception du discours par le lecteur. Aussi, au-delà de sa dimension informative, le discours journalistique s'inscrit-il, également, dans une dynamique plus complexe, marquée par une tension constante entre objectivité et subjectivité, rendant la frontière entre faits et commentaires floue. En effet, ce genre discursif est régulièrement traversé par des marques de subjectivité et d'interprétation. Le recours aux adjectifs, adverbes, ou à la structure même de l'article peut influencer la perception du lecteur et nuancer le caractère "neutre" des faits rapportés. Cette tension se manifeste particulièrement dans l'intégration d'une polyphonie énonciative. Ce qui nous conduit à une problématique assez claire : comment le discours journalistique, soumis à des contraintes formelles (structuration, hiérarchisation de l'information), parvient-il à intégrer une polyphonie énonciative et dans quelle mesure cette interaction façonne-t-elle la construction du sens et la réception de l'information ? L'hypothèse que nous formulons est que, loin de simplement relater des faits, le discours journalistique est un produit complexe, façonné par des règles précises mais aussi par des choix éditoriaux et stylistiques qui intègrent une pluralité d'énonciateurs. Dans cette optique, notre approche se fonde sur une analyse quantitative d'un corpus de textes journalistiques, visant à isoler les contraintes discursives qui structurent le discours. Nous chercherons à identifier et quantifier les éléments langagiers qui traduisent cette tension entre objectivité et subjectivité, ainsi que la pluralité des voix. Nous commencerons (I) par l'analyse des niveaux repérables dans le discours journalistique, puis (II) nous aborderons la distinction entre fait et commentaire et, enfin, (III) nous examinerons le texte journalistique comme un produit de plusieurs discours.

1. Des niveaux repérables

Sur le plan formel, le discours journalistique suit une structuration assez stable de sorte à pouvoir isoler facilement ses différentes composantes. On pourra parler de titraille, de règle des 5W et de pyramides inversées.

1.1. **La titraille**

Elle traduit l'architecture discursive et une stratégie d'énonciation dans le discours journalistique.

Dans le champ journalistique, le terme « titraille » désigne l'ensemble des éléments qui encadrent le titre proprement dit : le surtitre, le titre, le sous-titre (ou accroche), ainsi que d'autres dispositifs typographiques comme le chapeau, les intertitres, la chute, ou encore la légende. Cette construction typographique plurielle participe pleinement de la stratégie discursive du média : elle capte le regard, guide la lecture et oriente la réception.

La titraille ne se réduit pas à une simple mise en forme graphique ; elle constitue une mise en scène de l'information, une énonciation médiatique codifiée qui répond à des contraintes à la fois communicationnelles, éditoriales et économiques. Chaque élément de la titraille possède une fonction discursive spécifique, contribuant à l'économie de l'information.

Le surtitre, placé en amont du titre, joue un rôle de cadrage. Il situe l'information dans un contexte spatio-temporel ou thématique, opérant ainsi comme un fil d'Ariane discursif. Il pré-oriente la lecture en activant un champ d'attente chez le lecteur.

Le titre, cœur de l'énonciation journalistique, remplit une double fonction : référentielle et phatique. Il désigne l'article tout en cherchant à retenir l'attention, souvent par condensation sémantique ou effet de surprise. Typographiquement distinct du corps du texte, il est un point d'entrée discursif stratégique.

Le chapeau (ou chapô), situé entre le titre et le corps du texte, joue le rôle de résumé incitatif. Il répond aux cinq questions classiques (Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ?) et donne à voir les grandes lignes de l'article. Par sa forme condensée, il anticipe le contenu sans l'épuiser, dans une visée d'accroche.

Les intertitres (ou « inters »), répartis dans le corps du texte, assurent une scansion visuelle et discursive. Ils segmentent la lecture, marquant des points d'articulation ou de relance. Leur forme typographiquement marquée (gras, couleur, taille) en fait des repères cognitifs pour une lecture fragmentée.

La chute, située en fin d'article, peut opérer comme une cassure stratégique, une ouverture interprétative ou une mise en perspective inattendue. Elle inscrit souvent une forme de tension entre le début et la fin du texte, réarticulant l'ensemble dans une logique narrative ou argumentative.

La légende de la photo, quant à elle, fait lien entre le verbal et le visuel. Elle encadre le sens de l'image, en proposant une lecture orientée. Elle s'inscrit dans une logique d'ancrage au sens barthésien, tout en remplissant une fonction éthique (crédit photo, droits de publication).

Ainsi, la titraille constitue un véritable espace discursif autonome dans l'économie du texte journalistique. Elle est un système d'indices énonciatifs, où se croisent intention éditoriale, contraintes médiatiques et stratégies de lecture.

Exemple

Surtitre→→Politique

Titre : →→Fin d'une ère à l'AFP : Niasse transmet le flambeau, un favori émerge

Chapeau →→ *Un vent de transition souffle sur l'Alliance des Forces de Progrès (AFP). Ce samedi 26 avril 2025, le parti fondé en 1999 par Moustapha Niasse tiendra son congrès. Il actera officiellement le départ de son fondateur et Secrétaire général, après plus de deux décennies à la tête de la formation politique.*

Article→→ Ce moment symbolique pourrait sceller l'entrée de l'AFP dans une nouvelle ère — ou amorcer son déclin, à l'image de nombreux partis façonnés par une figure dominante. C'est Marcel Diana Ndiaye, Secrétaire national chargé de l'administration de la permanence, qui a confirmé le retrait de Niasse lors d'un point de presse, soulignant qu'il est « en retrait, mais loin de la retraite ». Le parti travaille activement à bâtir un consensus autour de son successeur, dans un esprit de continuité mais aussi de rajeunissement.

Inter→→Mbaye Dione, l'héritier désigné ?

Le consensus se serait dégagé autour de Mbaye Dione, député-maire de Ngoundiane, qui a publiquement affiché son ambition de diriger le parti. « Je veux être le président. J'ai la position pour l'être, mais ce sont les militants qui vont choisir », déclarait-il en février dans une sortie médiatique à la RTS. Selon plusieurs sources, Mbaye Dione devrait bien prendre les rênes du parti à l'issue du congrès.

Aujourd'hui, alors que le pays connaît une troisième alternance, l'AFP doit se réinventer. De nouveaux leaders émergent, et la pression de renouvellement se fait sentir. Créée dans la foulée du congrès sans débat du Parti socialiste de 1996, qui avait consacré Ousmane Tanor Dieng, l'AFP s'est dès le départ positionnée comme une alternative sociale-démocrate. Mais avec le départ de son fondateur emblématique, le parti fait face à un tournant stratégique.

Inter→→Niasse, une carrière politique à travers les régimes

Le parcours de Moustapha Niasse (85 ans) épouse les grandes étapes de l'histoire politique sénégalaise. Haut fonctionnaire formé à l'école de l'État, il est repéré par Léopold Sédar Senghor, qui l'intègre très tôt dans la haute administration. Il devient ministre des Affaires étrangères en 1978, Premier ministre en 1983 et reste à ce poste sous Abdou Diouf jusqu'en 1984, avant de revenir brièvement dans les années 1990.

En 2000, alors qu'il se présente à l'élection présidentielle, il crée la surprise en se classant troisième avec 16,77 % des suffrages. Son soutien à Abdoulaye Wade entre les deux tours est décisif pour la première alternance politique de l'histoire du Sénégal. Dans la foulée, l'AFP entre à l'Assemblée nationale en 2001 avec 11 sièges.

Nommé Premier ministre aux premières heures de la première alternance, la lune de miel avec Wade sera de courte durée. Niasse quitte la mouvance présidentielle, s'ancre dans l'opposition, et se présente à nouveau en 2007. Il chute lourdement à la quatrième place avec 5,93 %, dépassé par la montée d'Idrissa Seck et le retour en force d'Ousmane Tanor Dieng. L'AFP, comme le Parti socialiste, boycottera ensuite les législatives de la même année.

L'homme politique rebondit en 2012, en s'alliant au sein du Front Siggil Sénégal pour soutenir Macky Sall, dans ce qui deviendra la deuxième alternance. En reconnaissance de son rôle, il est élu président de l'Assemblée nationale, poste qu'il occupera pendant deux mandats consécutifs (2012–2022).

Inter→→Le legs d'un faiseur de roi

Même après avoir quitté le perchoir, l'enfant de Keur Madiabel est resté influent au sein de Benno Bok Yakaar. En 2023, il est désigné par la coalition dirigée par Macky Sall pour coordonner le processus de désignation du candidat de la majorité à l'élection présidentielle de 2024. Un signe que, malgré son retrait, sa voix continue de peser dans les cercles décisionnels.

Qu'il s'agisse de Senghor, Diouf, Wade ou Macky Sall, Moustapha Niasse aura été, à chaque étape, un homme central. Diplomate, stratège, faiseur de roi, mais aussi gardien de certaines constantes politiques, il s'apprête à passer le témoin à la jeune génération, laissant à l'AFP une feuille de route claire : préserver l'héritage tout en se réinventant.

Chute →→Le pari reste néanmoins périlleux. À l'image de nombreuses formations politiques en Afrique, l'AFP devra prouver qu'elle peut exister sans son fondateur et conserver sa

pertinence dans un paysage politique en pleine mutation, dominé désormais par le Pastef, nouveau pouvoir et force montante.

Cheikh Gora DIOP

Le soleil du Samedi 26 avril 2025

https://lesoleil.sn/

1.2. La règle de la pyramide inversée

S'il est un principe qui structure en profondeur l'écriture journalistique, c'est bien celui de la pyramide inversée, souvent associé à la règle des 5W (*Who, What, Where, When, Why*). Cette règle ne constitue pas seulement un critère stylistique ou méthodologique ; elle relève d'une véritable organisation discursive de l'information, qui distingue le discours journalistique d'autres formes d'énonciation, notamment littéraire ou scientifique.

La pyramide inversée repose sur une hiérarchisation décroissante des contenus : l'information essentielle est placée en tête de l'article, suivie des éléments importants, puis de détails contextuels ou secondaires. C'est une inversion radicale de la structure que l'on retrouve dans d'autres genres, où l'on tend à ménager un effet de progression ou de dévoilement, allant du moins important au plus important. Ici, c'est l'essentiel qui précède l'accessoire, le récent qui surplombe l'ancien, dans une logique de lecture rapide, adaptée aux contraintes médiatiques et aux habitudes de consommation de l'information. En ce sens, J. Chalaby (1998) a raison de parler de l'écriture journalistique comme l'émergence d'un nouvel ordre de discours par l'institutionnalisation des règles d'écriture [1]. Cette structuration n'est pas aléatoire : elle répond à des logiques professionnelles, économiques et cognitives. L'objectif est double : attirer immédiatement l'attention du lecteur, et lui livrer l'essentiel en un minimum de temps.

Sur le plan visuel, la métaphore de la pyramide inversée est parlante : le triangle, retourné sur sa pointe, suggère que la base — la matière la plus dense et significative — se situe au sommet du texte. Cette organisation répond à une logique d'efficacité discursive : l'information centrale est mise en saillance dès les premières lignes, et les éléments moins essentiels décroissent en importance au fil du texte. L'écriture se déploie ainsi du général vers le particulier, du générique vers le spécifique, ce qui confère au texte journalistique une lisibilité immédiate, essentielle dans le contexte de la presse.

La comparaison souvent évoquée entre le texte journalistique et le texte littéraire illustre parfaitement cette dynamique. Là où le texte littéraire cultive la progression narrative, la tension

[1] CHALABY J.K. (1998), the *invention of journalism*, Londres, Macmillan Press Ltd.

dramatique, voire la révélation différée, le texte journalistique opte pour la l'objectivité, l'accessibilité et la linéarité informationnelle. Il ne s'agit pas de séduire par le suspense, mais de livrer efficacement une information pertinente, contextualisée, et hiérarchisée.

Exemple.

(A) Souleymane Sabaly, relaxé après avoir été pris pour un dealer de chanvre indien. (B) C'est à croire que le destin semble s'acharner sur certaines personnes (…) Souleymane Sabaly…, installé devant chez lui, en train de faire les dépenses relatives à la cérémonie de son mariage. (C) (…) les agents sont tombés au détour d'une rue, sur le sieur Sabaly. (C) Et deux cornets de yamba tout près de l'endroit où se trouvait ce dernier (…) (D). Le parquet, qui a relevé la constance des déclarations du sieur Sabaly… a requis la fin des poursuites à son encontre. (E) Le tribunal a prononcé la relaxe au profit de S. Sabaly

Le Populaire 05/06/12

(A) RELAXE DE S. SABALY, PRIS À TORT POUR UN DEALER
→ Sujet identifié, fait principal exposé

↓

(B) CONTEXTE DRAMATISÉ : DESTIN MALCHANCEUX
→ Sabaly prépare son mariage

↓

(C) FAITS : INTERVENTION, DÉCOUVERTE DU CHANVRE
→ Aucune attribution claire

↓

(D) POSITION DU PARQUET : CONSTANCE DU TÉMOIGNAGE
→ Abandon des poursuites

↓

(E) CONFIRMATION : TRIBUNAL PRONONCE LA RELAXE
→ Clôture logique, pas d'élément nouveau

Texte littéraire

Source : Victor Hugo, *Les Misérables*, Tome I :

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1815, une heure environ avant le coucher du soleil, un homme qui voyageait à pied entrait dans la petite ville de Digne. Les rares habitants qui se trouvaient en ce moment à leurs fenêtres ou sur le seuil de leurs maisons regardaient ce voyageur avec une sorte d'inquiétude. Il était difficile de rencontrer un passant d'un aspect plus misérable. C'était un homme de moyenne taille, trapu et robuste, dans la force de l'âge. Il pouvait avoir quarante-six ou quarante-huit ans. Une casquette à visière de cuir rabattue cachait en partie son visage brûlé par le soleil et le hâle et ruisselant de sueur. Sa chemise de grosse toile jaune,

rattachée au col par une petite ancre d'argent, laissait voir sa poitrine velue ; il avait une cravate tordue en corde, un pantalon de coutil bleu usé et râpé, blanc à un genou, troué à l'autre, une vieille blouse grise en haillons, rapiécée à l'un des coudes d'un morceau de drap vert cousu avec de la ficelle, sur le dos un sac de soldat fort plein, bien bouclé et tout neuf, à la main un énorme bâton noueux, les pieds sans bas dans des souliers ferrés, la tête tondue et la barbe longue.

CONTEXTE GÉNÉRAL / CADRE SPATIO-TEMPOREL
→ "Dans les premiers jours d'octobre 1815…"

↓

SITUATION D'ENTRÉE / ÉVÉNEMENT INITIAL
→ "Un homme entrait dans la ville de Digne"

↓

REGARD DE L'AUTRE / POINT DE VUE DES HABITANTS
→ "Regardaient avec inquiétude"

↓

DESCRIPTION PHYSIQUE GÉNÉRALE DU PERSONNAGE
→ "Un homme de moyenne taille, trapu, robuste…"

↓

DÉTAILS EXTÉRIEURS / INDICES DE PAUVRETÉ
→ "Barbe longue, tête tondue, blouse en haillons…"

↓

DÉSIGNATION RETARDÉE / IDENTITÉ EN SUSPENS
→ Le nom n'est pas donné, intrigue maintenue

1.3.La règle des 5 W

La règle des 5 W (who, what, when, where, why), à laquelle s'ajoute parfois une sixième entrée (how), reste au cœur de l'écriture journalistique. Elle soutient l'architecture de la pyramide inversée, en permettant de rendre visible, dès les premières lignes du texte, les éléments essentiels de l'information. Le point de vue de J. Chalaby reste, ici, éclairant : il rappelle que le journalisme s'inscrit dans un ordre de discours structuré, régi par des conventions énonciatives qui visent une lisibilité immédiate.

Dans l'article du *Populaire* (05/06/2012), cette logique est rigoureusement suivie. Le « qui », d'abord, nous situe le sujet de l'information : *Souleymane Sabaly*, autour duquel se tisse l'événement. Le « quoi » désigne le fait principal : la relaxe après avoir été pris à tort pour un dealer. Ces deux premières entrées installent à la fois l'acteur principal et le noyau de l'énoncé informatif.

Viennent ensuite les éléments de contextualisation : le « quand » — *à la veille de son mariage* —, et le « où » — *devant chez lui, puis au tribunal* —, qui ancrent le fait dans une chronologie et une spatialité précise. Ces indices renforcent la dimension dramatique du récit journalistique, tout en répondant à l'impératif de précision.

Le « pourquoi » est formulé de manière plus subtile : *la découverte de deux cornets de yamba* à proximité du lieu, sans attribution directe. L'événement prend alors les contours d'un malentendu, où le soupçon joue un rôle décisif. Enfin, si l'on ajoute le « comment », ce serait par le biais d'une confusion, ou d'une mauvaise coïncidence — ce que le journaliste suggère dès la première phrase, en évoquant un destin qui semble s'acharner.

Ainsi, cette architecture interrogative, loin d'être simplement technique, structure profondément la logique discursive du texte. Elle oriente la lecture, guide l'interprétation, et consolide l'effet de véracité propre au genre journalistique.

2. Distinction entre fait et commentaire

De manière générale, une information dite factuelle s'attache à rapporter faits, citations et détails avec un souci d'objectivité et de neutralité. À l'inverse, l'information commentée contient des marques évidentes de subjectivité : le journaliste y propose une lecture ou une interprétation des faits, qui n'engage que lui, ou son média. Cela dit, il n'est pas toujours suffisant, en journalisme, de rapporter un fait brut. Dans les écoles de formation, on cite souvent la célèbre formule illustrant la marche de César : *César et ses légions ont franchi le Rubicon* » (fait) contre « *César et ses légions ont franchi le Rubicon, la République est en danger* » (commentaire)*r*[2] *».* Le fait n'est jamais totalement isolé ; il appelle souvent une résonance affective ou politique, un "ressenti collectif" qui échappe à la stricte matérialité des événements. Ainsi, dire *le ciel est beau*, ce n'est pas seulement exprimer un goût personnel, c'est présumer d'un jugement partagé, mobilisé ici dans l'espace public. De même, le journaliste ne parle jamais en simple "je", mais à travers un énoncé qui cherche, en permanence, à conjuguer point de vue personnel et prétention à la généralité.

C'est aussi pourquoi le glissement du fait au commentaire se manifeste dans la langue elle-même. Un rédacteur en chef, soucieux de limiter les dérives interprétatives, disait à ses journalistes : « Une phrase se compose d'un sujet, d'un verbe et d'un complément. Si vous mettez un adverbe, vous êtes virés ; pour les adjectifs… consultez-moi ! » Derrière cette formule provocatrice se cache une véritable réflexion grammaticale. L'adverbe, par sa fonction

[2] On voit ici nettement que l'information est dans le commentaire plutôt que dans le fait

modalisante, ajoute à l'action une nuance souvent personnelle. Dire *je t'aime* n'engage pas la même charge affective que dire *franchement, je t'aime*. Le second énoncé introduit un appel, une émotion, un sous-entendu. L'adjectif, quant à lui, en qualifiant un nom, oriente sa réception. Qualifier un président de *généreux* n'est pas neutre : c'est une prise de position implicite. Dire *le président généreux* ou *le généreux président*, ce n'est pas simplement décrire, c'est interpréter.

Il est donc compréhensible que le rédacteur en chef réclame un contrôle sur ce type de qualificatifs. Car, dans un discours, l'objectivité parfaite n'existe pas. Certains adjectifs traduisent un consensus (ex. : *le ciel est bleu*), d'autres non (*Macky Sall est un bon président*). La subjectivité s'infiltre alors dans le lexique, dans la syntaxe, dans le choix même de ce qui est dit ou tu. C'est là que la frontière entre fait et commentaire devient floue, presque poreuse. C'est pourquoi, dans ces textes, il faut savoir mettre un hiatus entre le fait et la propre interprétation du journaliste. Or, il est dès fois difficile de faire une dichotomie nette entre ce qui relève du fait, d'une part, et ce qui relève du commentaire, d'autre part. R Barthe (1982, p 12), qui se propose d'étudier ces textes en s'attachant à la photographie, souligne que celle-ci : « Donne à voir comme une pure représentation du fait ou pure dénotation qui est en fait toujours déjà connotée. Il n'y a que des faits interprètes. Il y a une forte probabilité … pour que le message photographie…soit aussi connoté. »

La presse anglo-saxonne, consciente de cette difficulté, a tenté de distinguer clairement les faits des opinions. Mais dans la pratique, cette distinction est souvent illusoire. Les typographies n'aident pas toujours à identifier l'un ou l'autre ; les articles eux-mêmes mêlent fréquemment, de manière inconsciente, narration factuelle et prise de position.

L'exemple suivant, tiré de *L'Observateur* (16/06/09), est particulièrement révélateur. Le même jour, le même journaliste publie deux versions du même propos :

Exemple

ALASSANE DIALY NDIAYE SUR LA SONATEL
« On ne vend pas une poule aux œufs d'or » (à la une)
ALASSANE DIALY NDIAYE, ANCIEN MINISTRE SOCIALISTE SUR LA VENTE DE LA SONATEL
« On ne vend pas une poule qui pond des œufs d'or »
p.10 L'Observateur 16/06/09

Le premier titre, plus tranchant, coupe la relative *qui pond*, simplifiant l'énoncé pour en faire une formule-choc. Le second, plus explicite, explicite la métaphore. Est-ce une simple variation

formelle ? Ou une manière d'interpréter différemment le propos rapporté ? Le glissement de l'un à l'autre suffit à illustrer combien la frontière entre fait rapporté et commentaire introduit est ténue.

Car, comme souvent en journalisme, le choix des thèmes, l'ordre de présentation, le lexique, les connotations, la modalisation (par les temps, les modalisateurs, les énonciateurs) — tout cela participe d'un discours où le fait n'est jamais vraiment nu. Il est toujours inscrit dans un regard. Et c'est ce regard, parfois imperceptible, qui fait du journaliste non pas un simple relais, mais un médiateur discursif.

3. Le texte est le produit de plusieurs discours

Le discours de presse, en tant que genre discursif hybride, est fondamentalement traversé par la polyphonie. Il ne s'agit jamais d'un énoncé homogène, mais d'un tissu de voix, de positions énonciatives et de strates discursives. L'article journalistique n'est donc pas le fruit d'un seul sujet parlant, mais le résultat d'un montage énonciatif, parfois complexe, où le journaliste convoque, agence et hiérarchise plusieurs instances discursives.

3.1.Une pluralité d'énonciateurs à l'intérieur d'un même texte

Dès le titre, le texte se construit sur une scission énonciative. Comme l'explique O. Ducrot[3] (1977), le locuteur du titre n'est pas nécessairement le même que celui du corps de l'article : secrétaire de rédaction pour le premier et journaliste-rédacteur pour l'article. Le secrétaire de rédaction peut intervenir au moment du titrage, en particulier lorsque le journaliste est peu expérimenté. Ce découpage entre titre, surtitre, et article met déjà en évidence une pluralité d'acteurs rédactionnels. Par ailleurs, dans un même texte, on peut retrouver d'autres acteurs aussi. Le cas le plus fréquent est dans le discours rapporté. Selon le *Petit Robert 1* (1978), le discours direct, étant une des formes du discours rapporté, est considéré comme le rapporté dans sa forme originale, avec un verbe de liaison, des propos d'autrui ou selon D. Maingueneau (2000) comme la restitution des paroles de l'énonciateur. On le reconnaît à partir des signes démarcatifs suivants : les deux points, les guillemets, les tirets lors d'un dialogue et de manière récurrente par une lexie placée en incise, (dit-il, le plus souvent).

Les citations sont les premiers éléments qui montrent cette pluralité d'acteurs dans le discours de presse, notamment le discours direct.

[3] DUCROT O. (1977), « Présupposés et sous-entendus (réexamen) », *Stratégies discursives,* Presses Universitaires de Lyon, p. 33-43.

Dans l'exemple suivant :

A – SELBE NDOM, VOYANTE

B – « Macky Sall n'est pas encore bien assis dans son fauteuil »

Le Pays, 14-15/07/12

Nous avons deux niveaux de discours :

- Le surtitre (A) est un énoncé attribuable au journaliste.
- Le titre (B), quant à lui, est une citation en discours direct, attribuée à un locuteur tiers (la voyante), mais reprise et mise en avant par le journaliste.

Ainsi, le discours direct constitue une rupture dans la linéarité du texte : il introduit une voix autre, qui vient s'intercaler dans le discours citant. Cette discontinuité est signalée par des marqueurs typographiques (guillemets, tirets, deux points) et des incises comme *"dit-il"*, autant d'indices d'une hétérogénéité énonciative assumée.

Le discours direct interrompt le discours citant (celui du journaliste). Nous notons la présence de deux voix dans le même discours : la voix du journaliste ou discours rapportant et la voix du témoin ou discours rapporté. Ces deux voix sont matériellement distinguables par des signes démarcatifs ou des marqueurs. Cette explication apparait plus clairement dans un l'article plus précisément dans les interviews.

3.2. L'interview comme espace dialogique construit

L'interview journalistique donne à voir une interaction structurée entre le journaliste et un interlocuteur. Les propos sont souvent organisés sous forme de séquences question-réponse, mais l'ensemble reste encadré par le dispositif journalistique.

Exemple :

– **MADIEYNA DIOUF, NUMÉRO 2 DE L'AFP ?**

– « Si Niasse s'en va, je pars »

– **Qui après Niasse ?**

– « Absolument pas moi… On le fera ensemble pour céder la place aux jeunes »

– **Évolution du parti ?**

– « Beaucoup de changements… des convergences très fortes avec le PS »– **Arrivée et départ de l'AFP ?**

– « Je ne suis pas d'accord avec vous… C'est un parti national »

Cette alternance entre les questions (du journaliste) et les réponses (de l'interlocuteur) donne l'illusion d'un dialogue spontané. Pourtant, l'entretien est mis en forme : le journaliste sélectionne les extraits, les organise, les cadre. Il y a là ce que P. Charaudeau (1995, p 101) voit comme « la structuration socio-langagière et le contrat de communication" », c'est-à-dire une co-construction d'un espace d'échange régulé par des règles de mise en discours.

3.3.Les micros-trottoirs

Un autre exemple de pluralité discursive se manifeste dans les réactions recueillies lors des événements sportifs. Le journaliste donne la parole à plusieurs acteurs, tout en synthétisant les propos selon une ligne éditoriale.

Exemple :

RÉACTIONS – L'Observateur, 12.08.10

Issiar Dia : « On a confiance »

Souleymane Camara : « On a fait l'essentiel »

Kader Mangane : « Prêt mentalement »

Mama B. Diouf : « Beaucoup de plaisir »

Michael Tavarez : « Ça fait plaisir de voir que le peuple est derrière l'équipe »

Ce type de montage discursif est révélateur : le journaliste, par recoupement, opère une construction discursive secondarisée. Il articule ces voix en un discours composite, où les énoncés cités deviennent les pièces d'un discours global sur le sentiment collectif de l'équipe. L'oralité des citations (phrases courtes, expressions émotionnelles) accentue la dimension de proximité et d'authenticité.

Ce qui frappe ici, c'est la capacité du discours journalistique à s'introduire, orienter et même s'approprier les autres discours tout en gardant cet aspect de neutralité.

La simulation d'un dialogue

Dans le second, le discours est bâti sur une interaction simulée, le journaliste regroupe les paroles rapportées en dialogue. Dans ce cas précis, avec une mise en scène, il reproduit une conversation ordinaire. C'est ce que l'on appelle souvent pseudo-dialogue ou la simulation d'une interaction car le dialogue n'est pas réel, les citations représentent des échanges conversationnels. De manière on ne peut plus claire, U Tuermola (1999, p 224) nous l'explique en ces termes : « niveau de l'organisation globale des textes, la converstionnalisation fait surgir des unités textuelles structurées en dialogue. (…) Le journaliste dialogue avec sa source »

Exemple :

De hauts fonctionnaires américains ont estimé que la voix de l'homme était « probablement » celle de Ben Laden, sans que l'authentification soit certaine. « C'est probablement lui mais nous ne le savons pas avec certitude », a dit l'un d'eux. « On dirait Oussama Ben Laden. Nous ne sommes pas parvenus à cette conclusion », a dit un autre haut fonctionnaire.

Le Monde, 13/11/02

Ce jeu de voix crée un effet de réalisme, renforcé par l'usage du discours direct et des verbes d'énonciation (*a dit l'un d'eux*). Le journaliste se fait ici metteur en scène d'une interaction simulée, qui vise à restituer la complexité des positions tout en maintenant un certain suspense narratif. Ce qui frappe ici aussi, c'est la force dramaturgique du discours journalistique. Le journaliste est aussi un metteur en scène hors pair. Enfin, un des traits majeurs du discours journalistique est sa capacité à intégrer les formes orales dans l'écrit. Les citations directes sont souvent marquées par des tournures orales : phrases incomplètes, ellipses, exclamations, répétitions. Ces formes introduisent une dimension expressive et rendent compte du caractère immédiat du discours. Ce sont des indices de ce que l'on peut appeler une oralisation simulée, qui confère au texte de presse une vivacité et une accessibilité propres à son fonctionnement communicatif. Le dynamisme de l'échange verbal (journaliste-interlocuteur) génère des formules phatiques contribuant à maintenir le contact (bon, écoute, etc.). La manifestation de l'oral dans les textes journalistiques a pour conséquences dans le schéma énonciatif du journaliste de créer des « constructions disloquées » (O. Tuermola, P 221).

Conclusion

L'analyse du discours journalistique révèle une architecture textuelle relativement assez codifiée, qui articule des contraintes de lisibilité, d'efficacité communicative et d'ancrage éditorial. Loin d'être un simple relais d'informations, le texte journalistique est une mise en scène discursive de l'actualité, où s'entrelacent énoncés factuels, commentaires implicites et voix plurielles. La titraille, la structure en pyramide inversée et l'application de la règle des 5W en constituent les piliers formels. Mais au-delà de ces aspects techniques, le journaliste apparaît comme un médiateur, un "metteur en scène" du réel, capable d'articuler différentes strates énonciatives pour construire une représentation socialement acceptable et éditorialement cohérente des faits. Cette hétérogénéité, assumée ou dissimulée, fait du discours de presse un

objet hybride, à la fois documentaire et interprétatif, où la frontière entre information et opinion reste toujours à interroger.

Bibliographie

BARTHES, R. (1982), « Le message photographique », *Le Seuil*, pp. 9–24.

CHALABY, J. K. (1998), *The invention of journalism*, Londres : Macmillan Press Ltd.

CHARAUDEAU, P. (1995), « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages, 29*(117), 96–111.

CHARAUDEAU, P., & Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

CHARAUDEAU, P, (1983), *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris : Hachette.

DUCROT, O. (1977), « Présupposés et sous-entendus (réexamen) », In *Stratégies discursives* (pp. 33–43), Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

MAINGUENEAU, D. (1987), *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette.

MAINGUENEAU, D. (2000), *Introduction aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris : Dunod.

MAINGUENEAU, D., & Charaudeau, P. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.

TUOMARLA, U. (1999), « Le discours direct de la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit », *Faits de langue*, *13*, pp. 219–229.